

# PROCÈS-VERBAL

## D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

**TechConsult SAS**

Société au capital de 50 000 €  
Siège social : 15 rue Réaumur, 75002 Paris  
RCS Paris B 892 456 789

---

**Date de l'Assemblée : 15 juin 2024**

**Heure : 14h00**

**Lieu : 15 rue Réaumur, 75002 Paris**

### **PRÉSENTS :**

- Marc LEBLANC, détenant 3500 actions (70% du capital)
- Sophie MARTIN, détenant 1000 actions (20% du capital)
- Thomas DURAND, détenant 500 actions (10% du capital)

TOTAL : 5 000 actions représentant 100% du capital social

### **QUORUM ET MAJORITÉ :**

Le quorum étant atteint (100% du capital présent ou représenté), l'Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer.

### **PRÉSIDENT DE SÉANCE :**

Monsieur Marc LEBLANC, Président de la Société, préside l'Assemblée.

### **SECRÉTAIRE :**

Madame Sophie MARTIN est désignée comme secrétaire de séance.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Rapport de gestion du Président sur l'exercice clos le 31 décembre 2023
2. Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice 2023
3. Approbation des comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexe) de l'exercice 2023
4. Affectation du résultat de l'exercice
5. Quitus au Président pour sa gestion
6. Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes
7. Approbation des conventions réglementées
8. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

# DÉLIBÉRATIONS

## PREMIÈRE RÉSOLUTION - Approbation des comptes annuels 2023

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance :

- du rapport de gestion du Président,
- du rapport du Commissaire aux comptes,
- des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023,

APPROUVE les comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, faisant ressortir :

- Total bilan : 302 150 €
- Chiffre d'affaires : 847 320 €
- Résultat net bénéficiaire : 142 870 €

**Vote : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (100% pour)**

## DEUXIÈME RÉSOLUTION - Affectation du résultat

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2023 de la manière suivante :

- Résultat net de l'exercice 2023 : 142 870 €
- Réserve légale (5%) : 7 143 €
- Dividendes distribués : 50 000 €
- Report à nouveau : 85 727 €

Dividendes par action : 10 € brut (5 000 actions)

Date de mise en paiement : 30 juin 2024

**Vote : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (100% pour)**

## TROISIÈME RÉSOLUTION - Quitus au Président

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à Monsieur Marc LEBLANC, Président de la Société, pour l'exécution de son mandat au titre de l'exercice 2023.

**Vote : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (100% pour)**

## QUATRIÈME RÉSOLUTION - Commissaire aux comptes

L'Assemblée Générale prend acte de la fin du mandat du Commissaire aux comptes titulaire, Cabinet Audit & Co, et décide de renouveler son mandat pour une durée de six (6) exercices.

**Vote : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (100% pour)**

## **CINQUIÈME RÉSOLUTION - Conventions réglementées**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées, approuve les conclusions de ce rapport et constate qu'aucune convention nouvelle n'a été conclue au cours de l'exercice 2023.

**Vote : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (100% pour)**

## **SIXIÈME RÉSOLUTION - Pouvoirs pour formalités**

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts, publications et formalités légales.

**Vote : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (100% pour)**

---

## **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance à 15h30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le Président et le Secrétaire de séance.

Fait à Paris, le 15 juin 2024

**Le Président de séance,  
Marc LEBLANC**

(Signature précédée de la mention)  
« Lu et approuvé »

**Le Secrétaire de séance,  
Sophie MARTIN**

(Signature précédée de la mention)  
« Lu et approuvé »